

Agence Landaise Pour l'Informatique



1^{er} semestre 2011

LA LETTRE D'INFORMATION

... à 50 millions de dollars, le monde entier se prépare au...

(Symétrique, Digital, Substrat, Une, autrement dit, (ADSL, ...)

AMI

Services Informatiques

1999

... 90, le matériel (PT, obsolete, n'est...
... la génération de l'outil...
... l'Internet. Redoutant l'apparition...
... le Conseil général des Landes...
... que toute la population, sans excep...
... les technologies le plus facilement possible...
... donc, recherché et modernisés, les AMI...
... services informatiques étaient, les...

... Atelier Multimédia Informatique sera créé...
... à Aire-sur-l'Adour. Concrètement, les AMI...
... d'une convention tripartite, le Conseil général...
... Landes fournit, le matériel informatique, le Com...
... de communes, dont dépend l'AMI, fournit le...
... assure les frais de fonctionnement et se charge...
... de la rémunération de l'animateur, enfin...
... AMI assure tous les ateliers, assure l'installation du...
... matériel et la maintenance, aide au recrutement et...
... forme les animateurs.

Aujourd'hui 23 AMI équipés d'ordinateurs, imprimat...
... vidéoprojecteur, connexion Internet et vidéoconfé...
... rence se partagent le territoire landais, accueillant...
... à 150 à 175 000 visiteurs par an. En 2009, ils ont été...
... leurs 10 ans, mais n'ont toujours pas pris une ride !

Microsoft lance Windows 95 et Internet Explorer 1.0. Jamais un nouveau système d'exploitation n'avait sus...
... cet autant de battage médiatique : le campagne publicitaire a coûté 200 millions de dollars, 200 000 exem...
... plaires seront vendus dès le premier jour, et le million est atteint dès le 4th...

En France, le groupe Bull est privatisé (il avait été nationalisé en 1963).

L'Internet

1995

Dès sa création, l'Alpi s'est intéressée aux techniques...
... de télécommunications qui donneront naissance à...
... l'Internet dans les années 90. Le développement du...
... Minitel en France correspondra au lancement du plan...
... PPT, et dès 1986, l'Alpi lance son propre service télé...
... matique : Landatel. Très rapidement, celui-ci rencon...
... tre un franc succès, ce qui amènera de nombreuses...
... collectivités (1) à y héberger leurs pages.

Grâce à l'expérience des terminaux vidéotex, l'Alpi...
... négociera sans difficulté le virage "Internet". Dès le...
... milieu des années 90, conscience du potentiel de ce...
... nouveau réseau, une démarche d'interopérabilité des...
... collectivités est entamée.

En 1996, l'Alpi est la première structure landaise à...
... posséder un site Internet. Dès lors, de nombreuses col...
... lectivités du département se tournent vers elle pour...
... développer leur propre site.

A partir de 2005, fidèle à l'esprit de mutualisation...
... prôné par l'Alpi, le service songe à adopter une solu...
... tion peu coûteuse de gestion et de publication de sites...
... Internet, en "mode libre", en y incluant des modules...
... spécifiques pour répondre aux besoins des communes :...
... ce sera WebPublic40. Très vite, cette solution rempor...
... te un franc succès auprès des services publics landais.

Les pages Web publiques sont conformes aux dernières...
... normes nationales et internationales, en particulier en...
... matière d'accessibilité et de référencement. Institution...
... nels et privés à la fin des années 1990, les sites produits...
... par l'Alpi sont depuis devenus de véritables applicatifs...
... en ligne.

IBM commercialise son nouvel ordinateur "révolutionnaire"...
... le PS/2, avec lecteur de disquette 3 pouces 1/2, et carte graphique VGA...

Dans la foulée, la firme new-yorkaise sort la première version de son nouveau système : OS/2.
... Ce seront deux échecs commerciaux retentissants.

En France, France Télécom commence à déployer Numéris, l'ancêtre de ADSL.

Développement

1987

Vers le milieu et la fin des années 80, la micro-infor...
... matique est balbutiante et l'usage en logiciels verti...
... caux est assez plaur. Rapidement, l'Alpi est sollici...
... tée par un certain nombre d'adhérents pour créer des...
... programmes de gestion sur mesure (suivi d'actions,...
... gestion de stock, facturation, etc.).

Dès le début des années 90, le multimédia prend une...
... part importante dans l'univers informatique, grâce...
... aux performances des machines et à l'importante évolu...
... tion. Cette nouvelle forme de communication et de...
... transmission des savoirs adaptés à la conception et à...
... l'Alpi qui ne tardera pas à produire des animations inter...
... actives destinées à des bonnes pratiques des Cd-roms.

A l'aube des années 2000, le multimédia prend une...
... part importante dans l'univers informatique, grâce...
... aux performances des machines et à l'importante évolu...
... tion. Cette nouvelle forme de communication et de...
... transmission des savoirs adaptés à la conception et à...
... l'Alpi qui ne tardera pas à produire des animations inter...
... actives destinées à des bonnes pratiques des Cd-roms.



EDITO

POURQUOI CETTE LETTRE D'INFORMATION



Si l'heure est aujourd'hui au tout numérique, nous sommes conscients que la communication papier reste un vecteur important de l'information. Suite au sondage de satisfaction que nous avons effectué l'année dernière, nous avons pris en compte le déficit de communication vers les adhérents. Après 25 ans d'existence, il nous est apparu utile de faire un bilan et de prendre un certain nombre de décisions pour notre avenir, lesquelles vous seront présentées dans le détail lors de notre Assemblée Générale du 5 mai. En attendant, pour rester au mieux en contact

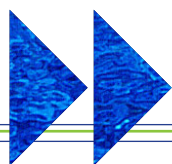
avec vous et vous faire part des évolutions de l'Agence Landaise Pour l'Informatique, nous avons donc décidé de lancer une lettre d'information.

Vous informer sur nos activités journalières, les évolutions de nos offres logicielles, les changements de législation, l'actualité de l'administration électronique, notre travail en réseau au niveau régional et national, telle est notre volonté afin de mieux vous associer à nos travaux.

Vous y lirez que l'ALPI est à la fois en avance sur son temps, grâce notamment au projet « Archiland », qui permettra d'archiver toutes les données informatiques, à la pointe sur d'autres dossiers comme la visioconférence, mais aussi là pour vous aider au quotidien, notamment grâce à l'enrichissement du projet ACTES ou le futur dossier HELIOS.

Vous aider au quotidien en mutualisant les services informatiques, mais aussi prévoir l'avenir et l'anticiper, c'est bien là notre rôle. Nous essaierons, avec vous, d'être à la hauteur de vos attentes encore pour de nombreuses années.

Xavier Fortinon
1^{er} vice-président de l'ALPI



SOMMAIRE

**ARCHIVAGE ELECTRONIQUE
LES LANDES A LA POINTE**

P. 3

**CONTROLE DE LEGALITE
FACILITER LES ECHANGES**

P. 4

**BIBLIOTHEQUES
UN NOUVEAU LOGICIEL**

P. 5

**AMI
LE RESEAU S'ELARGIT**

P. 6

**WEB TV
SOUTIEN A LA COMMUNICATION**

P. 7



Agence Landaise
Pour l'Informatique

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli

Rédacteur en chef : Renaud Lagrave
Rédactrice : Karène Bassompierre
Images : ALPI
Impression : Lacoste-Roque

photo couv :

Une exposition retraçant l'évolution de l'ALPI depuis sa création en 1985 a été présentée lors des 25 ans de l'Agence, organisés à Morcenx le 26 novembre dernier.

LES LANDES DONNENT L'EXEMPLE AVEC ARCHILAND

La dématérialisation des données administratives nous oblige aujourd'hui à réfléchir à leur conservation. Or, si toutes les collectivités se soumettent à l'obligation de conserver leurs documents papiers, elles négligent d'en faire de même avec leurs documents électroniques.

Actuellement, ces documents sont stockés sous forme de sauvegarde, mais ne sont pas archivés. « On y pense depuis la mise en place en 2005 de la plateforme de dématérialisation des marchés publics » rappelle Guillaume Boulom, responsable de l'administration électronique à l'ALPI. Après de longs mois de travail avec les Archives départementales et le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale (CDG 40), l'ALPI va mettre Archiland à la disposition des collectivités au 2ème semestre 2011. Cette plateforme concernera dans un premier temps les documents numériques à valeur probante (contrôles de légalité, marchés publics, documents comptables et paies). Viendront ensuite d'autres types de documents électroniques, comme les emails. Enfin, les collectivités qui souhaitent conserver des copies numériques de leurs documents papiers pourront le faire sur la plateforme (elles n'auront toutefois pas de valeur probante).

Le rôle de l'ALPI

A l'initiative de ce projet, l'ALPI est - avec le CDG - en charge d'assurer et de garantir la conservation des documents numériques. Elle s'occupe de l'hébergement technique de la plateforme dans ses locaux. Enfin, avec le concours du CDG, elle dispense aux utilisateurs les formations et l'assistance aux usages d'Archiland. Le CDG qui assure déjà pour certaines collectivités l'archivage des documents papiers, pourra être missionné pour les documents électroniques. Les



Archives départementales sont les contrôleurs scientifiques, et les garants de la bonne mise en application des règles de conservation. Le Service Interministériel des Archives de France a également été d'une assistance précieuse pour la mise en œuvre d'Archiland.

Une attente au niveau national

Ce projet de plateforme à un niveau départemental est une nouveauté en France. « Il est unique car il ne met pas en place uniquement l'archivage définitif, mais aussi le courant et l'intermédiaire » précise Guillaume Boulom. « Nous avons déjà été sollicités par des structures de notre type, par des communautés d'agglomération ou des conseils généraux pour présenter notre projet. On sent

l'attente des collectivités, notamment parce que ce projet, basé sur des logiciels libres, va être disponible gratuitement en téléchargement. On espère que d'autres vont aussi s'emparer de cette plateforme, l'améliorer, et la reverser à leur tour dans le libre ». La Chambre régionale des Comptes suit également de très près ce projet. Avec l'accord des collectivités, elle pourra accéder via internet à des informations, sans avoir à en demander des copies papiers, qui sont actuellement postées, puis stockées.

Pour plus d'informations
le site : www.archiland.org
sera prochainement en ligne.
direction@alpi40.org

LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX ARCHIVES

La réglementation en vigueur oblige les collectivités à conserver dans des conditions optimales les documents produits ou reçus par elles. L'article 1421-1 du CGCT et les articles L 212-6 et L 212-6-1 du Code du Patrimoine stipulent en effet que « les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation et la mise en valeur. Les groupements de collectivités territoriales sont également propriétaires de leurs archives et sont responsables de leur conservation et de leur mise en valeur ».

De plus, l'article 5 de la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives prévoit la possibilité pour les collectivités d'externaliser les documents intermédiaires dans certaines conditions.

DU NOUVEAU POUR FACILITER LES ECHANGES AVEC LA PREFECTURE

La plateforme LandesPublic, qui permet aux collectivités de dématérialiser leur contrôle de légalité, se perfectionne. Actuellement, elle permet seulement d'envoyer les actes soumis à ce contrôle. Dans les semaines qui viennent, elle permettra des échanges directs avec la Préfecture. Au lieu de poster ses courriers, cette dernière pourra désormais envoyer via la plateforme un courrier simple, une demande de pièces complémentaires, une lettre d'observation ou une information de déferé au Tribunal administratif. La collectivité pourra y répondre directement depuis la plateforme.

Dans le cadre du projet Archiland, un connecteur permettra d'archiver très facilement et simplement tous ces actes.

Pour plus d'information : www.landespublic.org
guillaume.boulom@alpi40.org ou pascale.sere@alpi40.org

UN TAMPON VIRTUEL

Dorénavant, les actes télétransmis seront tamponnés virtuellement. Y figureront les informations qui devaient jusqu'à y être retransmises manuellement, comme la date d'émission, de réception, d'acquiescement, et l'identifiant unique de la transaction. Outre le gain de temps, ce nouveau tampon permettra de supprimer les risques d'erreurs lors de la transcription.

" POUR LES COLLECTIVITES, ACTES EST UN PLUS "

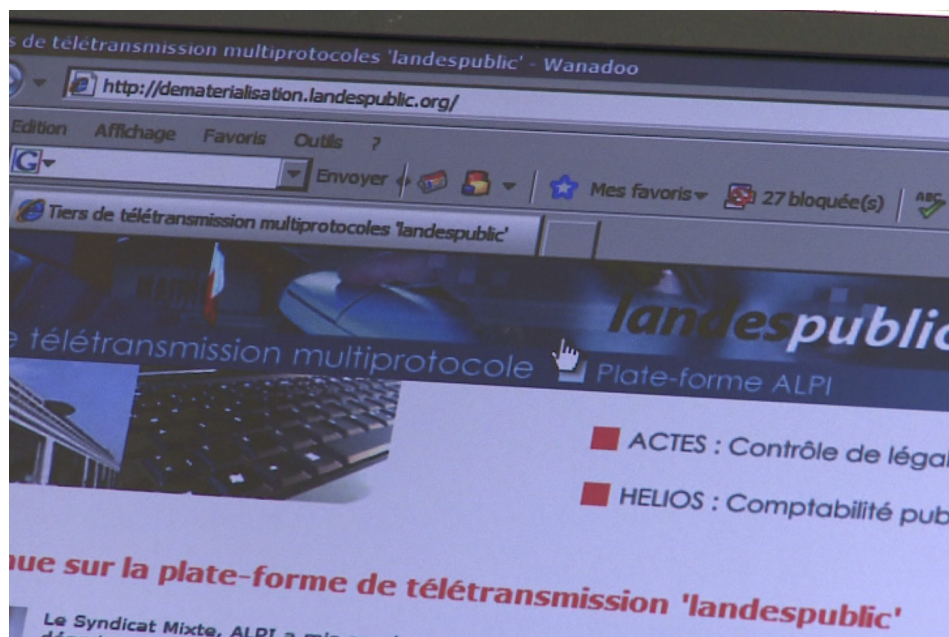
Entretien avec Sophie Coutor, Directrice du projet ACTES, DGCL, Ministère de l'Intérieur de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

En quoi le nouveau flux retour des Préfectures vers les collectivités locales est-il de nature à faciliter les échanges entre les collectivités et la Préfecture ?

Le flux retour, qui va des Préfectures vers les émetteurs initiaux, concerne moins de 5 % de l'ensemble des dossiers, mais il est important de ne pas rompre le mode d'échange et d'éviter des « ruptures de charge » dans le traitement de l'information. Il est difficile pour les Préfectures de gérer, au contrôle de légalité, un dossier qui soit à la fois électronique et papier. Il est plus simple pour elles de répondre par la télétransmission quand l'acte initial a été télétransmis, et c'est aussi beaucoup plus rapide pour les émetteurs initiaux quand il s'agit d'actes de taille inférieure à 20 méga octets. Nous allons lancer au mois de mars une expérimentation de transfert d'actes de plus de 20 Méga octets. L'autre manque qui gêne pour le moment les émetteurs est l'absence de prise en compte de la signature électronique, sur laquelle nous sommes en train de travailler avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Quelles sont les évolutions à venir ?

De manière générale, Actes évolue assez vite. Il y a un an et demi, seulement 7 % des collectivités et établissements publics émettaient sur Actes. Aujourd'hui, nous en sommes à plus de 19%. Le bouche à oreille



fonctionne bien entre les émetteurs qui se disent qu'Actes est un plus, ne serait-ce parce que l'application leur permet de recevoir immédiatement les accusés de réception qui rendent l'acte exécutoire. Il s'agit en fait pour eux d'une augmentation de souveraineté.

Au deuxième semestre 2011, nous devrions être capables de généraliser l'utilisation d'Actes budgétaires : les documents budgétaires pourront désormais être envoyés en full XML,

ce qui facilitera le travail en Préfectures, mais aussi chez les collectivités locales émettrices grâce à un outil de génération des données sur XML qui s'appelle TOTEM. Les autres actes continueront, comme par le passé, à être envoyés sous format PDF. Nous travaillons aussi sur une version plus ergonomique d'Actes, la V1.8, qui entrera en production à la fin du premier semestre. Elle devrait permettre aux Préfectures de travailler plus facilement, avec une application plus lisible.

LES BIBLIOTHEQUES DES LANDES BIENTOT EN RESEAU

Les 120 bibliothèques landaises peuvent désormais bénéficier d'un tout nouveau logiciel de gestion.

Orphée, de la société C3RB, utilisée par la Médiathèque départementale (MDL) depuis septembre 2010, va désormais faciliter le travail des bibliothécaires. Une base commune a été créée, pour que toutes les notices soient identiques. Grâce à une plateforme internet départementale, assise sur la base de données d'Orphée, il sera possible pour le public de savoir si le livre qu'il recherche existe dans son réseau et le réserver.

L'ALPI travaille depuis fin 2009 sur ce projet initié par le Conseil général. Trois lots ont été définis. Le premier comprend

les bibliothèques du réseau. Il permettra aux plus importantes d'entre elles de gérer directement leurs commandes. Le deuxième ne concerne que la MDL. Le dernier enfin est un portail, qui permettra à la fois aux bibliothécaires et aux lecteurs de chercher des livres, mais aussi des informations. Ce lot est proposé aux adhérents sans frais supplémentaires, le Département et l'ALPI l'ayant entièrement financé.

Déjà une vingtaine de bibliothèques ont passé des bons de commande. Certaines font migrer leurs fonds propres. Les formations du personnel ont commencé dans certaines communes, comme Tosse ou Léon.



Pour en savoir plus sur les participations, contactez l'ALPI au 05.58.85.80.80. ou beatrice.taille@alpi40.org

3 QUESTIONS A

Anne-Marie Darribère est bibliothécaire à la médiathèque de Léon, qui a été totalement refaite l'année dernière. Elle utilise le logiciel Orphée depuis mi-décembre 2010.

Sur quel logiciel aviez-vous l'habitude de travailler ?

Depuis dix ans, j'utilisais un logiciel basic, Atalante. Orphée est bien plus complet. Bientôt, j'utiliserai la fonction qui permet de faire les achats. Ca simplifiera la tâche.

En quoi cela facilite-t-il votre travail au quotidien ?

C'est plus facile pour saisir les nouvelles acquisitions. Je peux récupérer les notices auprès de la Bibliothèque Nationale de France, ou d'autres médiathèques.

Les adhérents sont-ils contents ?

Ils apprécient qu'on se mette au goût du jour, même si ça nous demande un petit temps d'adaptation. Je travaille avec des bénévoles, qui ne sont pas là tout le temps. Ils ont reçu une journée de formation, mais il leur faut un peu de temps pour assimiler le nouveau fonctionnement.





MUGRON ET PEYREHORADE OUVRENT LEUR AMI

Une décennie après la création du premier atelier multiservices informatique (AMI), deux nouveaux espaces ouvrent leurs portes en ce début d'année, à Mugron et Peyrehorade, portant à 22 leur nombre dans les Landes.

Pour la Communauté de Communes du Pays d'Orthe, il s'agissait de répondre à un important besoin. « Notre souhait était d'offrir aux 12 000 habitants des 14 communes du canton un lieu libre d'accès à internet » explique Sandrine Lassourelle, directrice de la Communauté de Communes. Comme dans chaque AMI, une convention a été signée entre le Conseil Général, qui fournit des postes informatiques, les communautés de communes, qui mettent à disposition des animateurs, et l'ALPI qui forme ces animateurs et assure l'installation et la maintenance du matériel.

Outre des initiations à l'informatique, les AMI offrent au grand public des moments de consultation libre. Michèle, 49 ans, fréquente tous les jours l'AMI de Peyrehorade, depuis son ouverture le



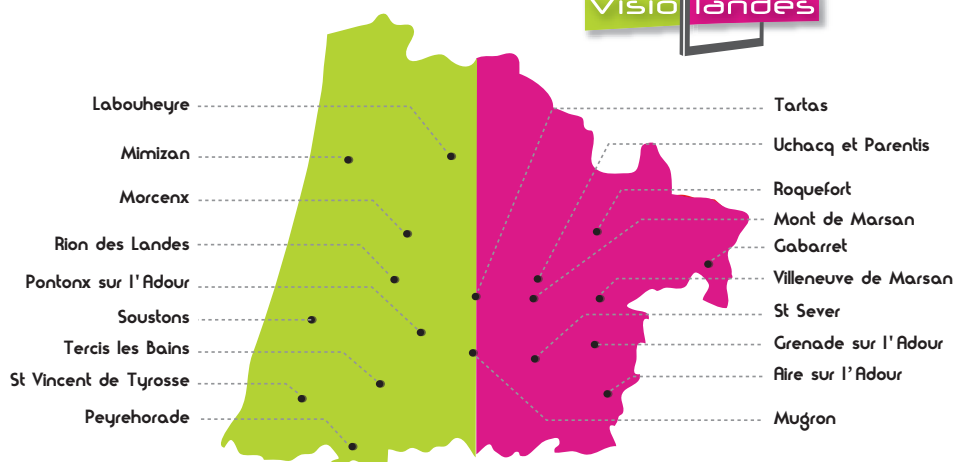
4 janvier. « Il n'y a pas encore l'ADSL à l'endroit où j'habite. J'ai une connexion le week-end sur l'ordinateur portable de ma fille, qui l'a grâce au collège (*). J'y branche une clé 3G, mais seulement le week-end, parce que l'abonnement coûte cher. Comme je cherche du travail, je viens ici tous les jours pour consulter les annonces sur le site du Pôle Emploi ».

Pour connaître les horaires d'ouverture et le contenu des formations proposées, contactez l'AMI de votre canton ou rendez-vous sur le site de l'ALPI, rubrique Les AMI.

elodie.pizet@alpi40.org

*Opération « un collégien, un ordinateur portable ».

VISIOLANDES : LA VISIOCONFERENCE DANS TOUT LE DEPARTEMENT



La visioconférence permet à des personnes ou à des groupes de personnes, connectés au réseau à partir de sites distants, de se parler, de se voir mais aussi d'échanger vidéos et documents graphiques, audiovisuels ou informatiques.

Concrètement, Visiolandes s'adresse à tout le monde : jeunes et moins jeunes, entreprises, demandeurs d'emploi, étudiants, élus et agents administratifs...

La visioconférence peut être utilisée dans de nombreux cas : réunions de travail, entretiens individuels, formations, conférences...

Pour plus d'information :
www.visiolandes.fr
elodie.pizet@alpi40.org

UN SOUTIEN A LA COMMUNICATION POUR LES COLLECTIVITES

Aujourd'hui, la communication se fait de plus en plus par l'image. En quelques minutes, les projets deviennent plus concrets, vivants et compréhensibles par le public. Les témoignages des reportages touchent plus facilement les spectateurs que de longs textes.

RENDRE CONCRET ET VIVANT

Pour aider les collectivités à communiquer par ce biais, l'ALPI a décidé de créer une Web TV pour l'extranet départemental. Lancée en avril dernier, LandesPublic TV compte déjà une trentaine de reportages, visionnés plus de 6000 fois. Les thèmes sont variés. Il s'agit à la fois d'un partage d'expérience entre collectivités, illustré par les sujets sur la résidence seniors d'Aire-sur-l'Adour, les plans communaux de sauvegarde ou encore le portrait d'un maire. Mais il s'agit aussi de s'ouvrir au grand public, avec des reportages sur l'avenir de la forêt landaise, deux ans après Klaus, les spectacles du Conservatoire ou le

problème de la surveillance des plages avec la baisse des effectifs de CRS.

Outre leur diffusion sur le site de LandesPublic, ces vidéos sont présentées lors de réunions publiques dans les Landes, mais aussi à l'extérieur. Elles permettent ainsi de faire découvrir les secteurs sur lesquels le département est à la pointe (Opération défibrillateurs ou le système de vidéosurveillance des incendies, Prodalis).

Si votre collectivité mène un projet innovant et que vous souhaitez le faire découvrir, contactez-nous au 05.58.85.81.12. ou karene.bassompierre@landespublic.org

BREVES

LE NOUVEAU CATALOGUE DES FORMATIONS EN LIGNE !

Plus simple d'utilisation grâce à son ergonomie et son nouveau système d'inscription, le nouveau catalogue des formations est en ligne. Il permettra à l'ALPI un meilleur suivi des stagiaires. Les agents des collectivités auront désormais la possibilité de consulter le catalogue et de faire par voie électronique des demandes d'inscription auprès de leur responsable de formation, mais aussi un suivi individualisé de leurs formations.

www.alpi40.fr,
dans la partie réservée, rubrique
« Formation » – catalogue.
laurent.labadie@alpi40.org

UNE MESSAGERIE PLUS PROFESSIONNELLE

En avril, un serveur de messagerie collaboratif, connu sous le nom de ZIMBRA, sera mis à votre disposition. Il comporte les mails, un agenda, la synchronisation avec les téléphones mobiles, et un anti-spam. Il permettra de personnaliser vos adresses emails au nom de la collectivité : ex : [contact@ « nom de votre commune.fr »](mailto:contact@nom-de-votre-commune.fr).

Pour toute information, contactez guillaume.boulom@alpi40.org

TOURNEE DES CANTONS

En mai, des réunions intercommunales seront organisées comme chaque année avec à l'ordre du jour :

- Nouveau logiciel GRH / Paie
- Logiciel d'inscription aux formations
- Nouvelle messagerie informatique.

Pour plus d'information, contactez beatrice.taille@alpi40.org



BREVES

LES SITES REALISES PAR WEBPUBLIC40 PRIMES

Sanguinet, Parentis-en-Born, Aire-sur-l'Adour, Saint-Vincent de Paul, mais aussi Vieux-Boucau-les-Bains, Saubion et Josse sont classés parmi les meilleurs sites de collectivités de la région selon Aquitaine Europe Communication (AEC). Aire-sur-l'Adour a également obtenu deux « @ » au palmarès 2011 des villes internet pour la mise en œuvre d'une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens.

www.webpublic40.org
denis.brevet@alpi40.org

CREER UN SERVICE DE CORRESPONDANTS INFORMATIQUE ET LIBERTES

L'ALPI a rencontré la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en janvier afin de pouvoir mettre en place un service mutualisé de correspondants informatique et libertés au profit des adhérents. L'agence travaille avec d'autres départements sur ce projet.

direction@alpi40.org

UNE NOUVELLE ORGANISATION

En décembre 2009, l'ALPI décidait de lancer une étude de satisfaction auprès de ses adhérents. Cette dernière montrait des résultats très satisfaisants, mais laissait apparaître quelques faiblesses et manques. C'est pourquoi dès Avril 2010, le comité syndical décidait de faire intervenir un consultant extérieur pour faire un état des lieux de notre organisation et nous faire des propositions d'évolution. Après six mois de travail, des réunions et des entretiens avec le personnel et quelques collectivités, un rapport a été présenté en décembre 2010 au comité syndical de l'ALPI. Il a mis en avant un certain nombre de faiblesses et des préconisations pour une nouvelle organisation. Un plan d'action, qui sera présenté lors de l'AG du 5 mai, est en cours de finalisation mais d'ores et déjà nous pouvons vous annoncer qu'il portera sur quatre points : la formation du personnel, la communication interne et externe, la démarche qualité et enfin la réorganisation interne des services.

25 ANS DEJA

Le 26 Novembre 2010, l'ALPI fêtait ses 25 ans. L'occasion était donnée aux adhérents de découvrir ou redécouvrir l'étendue des services et des possibilités offertes à toutes les collectivités. Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu y participer, vous pouvez visionner sur les sites de l'ALPI et de LandesPublic tous les films réalisés pour cette occasion et par ailleurs recevoir sur simple demande le CD de présentation de la journée. N'hésitez pas à nous le demander !

UN RESEAU NATIONAL

Depuis maintenant plus de cinq ans, l'ALPI participe au réseau DECLIC, association nationale qui regroupe des techniciens de structures départementales ayant en charge l'informatisation des communes. Association des Maires, Centre de Gestion, GIP, Syndicat Mixte, autant de formes juridiques qui sont utilisées pour mutualiser les moyens dans près d'une trentaine de départements. Ces échanges réguliers, désormais en visioconférence, permettent un partage des informations sur tous les grands dossiers en cours dans les collectivités locales. Une rencontre nationale des membres de l'association aura lieu le 9 Juin à Bordeaux.

LA COMMISSION TIC DE L'AMF

Depuis 2006, l'ALPI participe activement à la commission TIC de l'Association des Maires de France, présidée par M. Dionis du Séjour, Député maire d'Agen. Chaque réunion est l'occasion pour nous ALPI, mais aussi nos collègues d'autres syndicats mixtes (Charente, Alpes-Maritimes ou Charente-Maritime etc.) de nous exprimer sur les dossiers en cours et surtout de rencontrer les différents services de l'Etat en amont de projets informatiques nationaux. C'est notamment le cas sur la dématérialisation de l'état-civil, du programme ACTES ou sur les évolutions d'HELIOS que nous suivons en direct avec les ministères concernés.

